Romane PALACIOS-IBANEZ

Fabio CRUZ et Fedoua KASMI

Soutenabilité des systèmes socio-techniques

14 et 15 Janvier 2021

**Synthèse du séminaire**

Jeudi 14 Janvier

Les tiers-lieux sont un sujet d’actualité (voir marketing), mais pourtant d’un point de vue historique ils ont toujours étaient présents. Nous avons appris sur son invention par Mr Antoine BURRET (Sociologue - Université de Genève), sa création de valeur par Mr Olaf de Hemmer Gudme (Valeur et Management) ainsi que de sa structuration et des communs par Mme Sylvia FREDRIKSSON (ECOLAB).

La description la plus connue du tiers-lieux est celle d'Oldenburg, dans le cadre de l'urbanisme, un lieu entre la maison et le travail; un endroit où l'on rencontre d'autres personnes. On parle de patrimoine informationnel commun. C'est à partir de cette documentation que l'on va produire des services basés sur des communs. Le fonctionnement est basé sur la diversité des usages, il n'y a pas un seul modèle mais des modèles qui sont croisés.

Selon Olaf de Hemmer Gudme, les tiers-lieux concernent tout le monde, pour s'adapter à une évolution, transformation, et solution de l'environnement de vie. Il est possible d'améliorer ces échanges,

dans le fond et dans la forme, c'est un lieu d'échange pour créer de la valeur. Suite à un jeu de rôle, cet outil peut être utile dans les tiers lieux pour accroître la création de valeurs en améliorant les échanges en utilisant une démarche de valeur sur la forme en gardant le relationnel et l’objectif en vue.

D’après Sylvia FREDRIKSSON, un tiers-lieux est plus qu'un lieu, mais un espace où sont présentes des personnes portant des convictions. Les communs sont re-définis en permanence, ils évoluent au fur et à mesure. Il revient quand on parle des communs; de co-activité, co-appartenance, auto-instituer, et de capabilité.

Afin de regarder les tiers-lieux par le prisme des communs, il faut savoir que les communs mettent en travail le rapport à l'État, la souveraineté, et l’organisation de la solidarité mais aussi le rapport au droit. Cette capacité à penser en dehors de ce rapport souverain, réinterroge ce rapport avec l'État. On parle alors de patrimoine informationnel commun. Une des conditions pour que les tiers-lieux jouent un rôle fort dans la transition c’est de se baser sur les communs ainsi que le travail sur la question du droit sur la transition des communs.

# Vendredi 15 Janvier

La deuxième journée de séminaire à commencer par une introduction de Mr Victor Petit (Université de technologie de Troyes), il revient sur le lien entre les tiers-lieux, milieux et hyperlieux. Un lieu qui crée des liens, c’est un tiers-lieu. Il site : «Je pense qu’un tiers lieu entièrement numérique risquerait de perdre de la pérennité des liens». Un tiers-lieux par définition, est un milieu ouvert sur son territoire. Un lieu qui ne crée pas de lien, n'est pas un tiers-lieux. Les tiers-lieux sont un concept non fermé dont l’origine est à chercher du côté de la transition sociétale. Les tiers-lieux donnent une approche de définition pluridisciplinaire.

Mr Bernard PECQUEUR (Université Grenoble-Alpes, Laboratoire PACTE) a fait une intervention sur les territoires créatifs. Nous vivons une crise sanitaire sans précédent, mais aussi une crise climatique, le modèle de productivité est remis en cause par plusieurs facteurs; par une nécessité de repenser les lieux de travail ou encore de proximité. La coordination des acteurs se divise en trois modes : le marché, la politique publique, et l’univers du “commun”.

Christine LIEFOOGHE (Université de Lille, Laboratoire Territoires, Villes, Environnement & Société (TVES)), nous a parlé des politiques au chevet des tiers-lieux : des expériences socio-économiques à la création de valeur pour les territoires. Pour elle, il est question de relations entre les tiers-lieux et les territoires. Le tiers-lieux est une nouvelle forme de lieu de travail (numérique, portabilité, wifi, coworking FabLab, Living Lab). Le lieu s’organise à l’intérieur des murs, paradoxalement un espace coupé du monde.

Durant la suite de la journée, Aurore Dandoy (Enseignante-chercheuse et experte-facilitatrice indépendante), Thomas Amblard (E-graine), Michael Bouillon (Fablab l’atelier) et d’autres, ont fait un retour d’expérience sur leurs tiers-lieux. Et enfin, il a été évoqué la méthodologie des projets, entre la théorie et la pratique sur les tiers-lieux. Ces échanges sont riches d’expériences.

**Mots clé** : Convivialité, Capabilités, Communautés , Communs, Co-écriture

**Les points les plus importants du séminaire :**

Le tiers-lieux a une histoire étymologique mais son identité, sa définition est encore flou. Il n’existe pas encore une seule définition pour déterminer exactement ce qu’est un tiers-lieux.

**Les éléments qui se rapprochent de mon tiers-lieux “Atelier bois partagé” :**

Les tiers-lieux seraient un construction d’un patrimoine informationnel; une “nouvelle” manière de travailler.

L’Atelier bois partagé représente tout ceci, cet endroit réunit des personnes de différents milieux dans une approche pour construire et apprendre ensemble. Cet atelier travaille le bois, en mélangeant du matériel ancien ainsi que des nouvelles technologies. Cet espace est vivant, mais surtout commun. Ce tiers-lieux reprend beaucoup de ce qui a été cité lors de ce séminaire.

# ***Ouvrages cités***

* Aykut, *Climatiser le monde*,2020
* [Olaf De Hemmer Gudme](https://www.google.com/search?client=firefox-b-d&sxsrf=ALeKk01KJGVG6H2YdukfzRzZn9TT1WO7lg:1610704886393&q=Olaf+De+Hemmer+Gudme&stick=H4sIAAAAAAAAAOPgE-LRT9c3NLIoMq4ssSxRAvMMjSvTDZNzMrRkspOt9JPy87P1y4syS0pS8-LL84uyrRJLSzLyixaxivjnJKYpuKQqeKTm5qYWKbiXpuSm7mBlBAAmY2rRVgAAAA&sa=X&ved=2ahUKEwiKjt2k153uAhVF1hoKHYHvDR4QmxMoATARegQIFRAD) et [Hugues Poissonnier](https://www.google.com/search?client=firefox-b-d&sxsrf=ALeKk01KJGVG6H2YdukfzRzZn9TT1WO7lg:1610704886393&q=Hugues+Poissonnier&stick=H4sIAAAAAAAAAOPgE-LRT9c3NLIoMq4ssSxR4gXxDJOLiwwrjQpztGSyk630k_Lzs_XLizJLSlLz4svzi7KtEktLMvKLFrEKeZSml6YWKwTkZxYX5-flZaYW7WBlBAAR8BhlVQAAAA&sa=X&ved=2ahUKEwiKjt2k153uAhVF1hoKHYHvDR4QmxMoAjARegQIFRAE), *Valeur(s) & Management*, 2013
* Yves Citton, *Médiarchie*, 2017
* Pierre Dardot et Christian Laval, *Commun: Essai sur la révolution au XXIe siècle*, 2014
* Geneviève Fontaine, *Les capteurs de communs de capabilité, grille d’analyse et d’accompagnement des dynamiques collectives pour le développement durable et/ou la transformation sociale, Institut Godin*, 2020
* Alexandre Monnin et Lionel Maurel, *Politiques des communs*, 2019
* Ostrom, *Prix nobel d'économie sur son travail à propos des Communs*, 2009
* P. Laborieret et D.Trom, *Extrait de Zimmermann Bénédicte, Éléments pour une socio-histoire des catégories d’action publique, in Historicité de l’action publique,* 2003